

CANADIAN NATIONAL MILLERS ASSOCIATION

155 QUEEN STREET, SUITE 1101
OTTAWA, ONTARIO K1P 6L1
TELEPHONE: (613) 238-2293, TELEX: 053-3964

Le 29 mai 1990

Monsieur Geoff Wilson, député
Président
Comité législatif pour le projet de loi C-26
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur,

L'Association nationale canadienne des meuniers, qui représente plus de 90 % de la capacité de production de farine au Canada, est heureuse de présenter un mémoire écrit au Comité législatif pour le projet de loi C-26. Le projet de loi dont est saisi le Comité et les questions connexes de transport présentent un intérêt capital pour l'industrie de la meunerie, car ces éléments du cadre de politique fédéral se répercutent directement sur la capacité de notre industrie de soutenir la concurrence sur les marchés intérieur, nord-américain et mondial.

Bien que le mémoire ci-annexé soit plus détaillé sur ce point, l'ANCM aimerait tout d'abord faire valoir au Comité que le programme des cours de l'«est de Buffalo et de l'Atlantique» et la subvention connexe aux tarifs d'arrêt en cours de route n'étaient pas des éléments isolés de la politique fédérale des transports qui peuvent être examinés en dehors du contexte du cadre plus général de politique. Qui plus est, on n'aurait pas dû éliminer la subvention aux cours de «l'est de Buffalo et de l'Atlantique» sans tenir compte de la compétitivité collective de notre industrie sur le marché mondial.

Comme d'autres intéressés qui ont déjà comparu devant le Comité, l'ANCM reconnaît depuis longtemps que le programme des cours de l'est de Buffalo et de l'Atlantique n'était pas le moyen le plus efficient d'aider les industries des céréales et de la meunerie à exporter leurs produits. De fait, dès 1985, l'ANCM préconisait le remplacement du programme des cours de l'est de Buffalo et de l'Atlantique par un «programme d'amélioration des exportations», à peu près comme celui qui sert à subventionner les exportations de nos concurrents de l'industrie américaine de la meunerie. De même, comme d'autres intéressés, l'ANCM n'a jamais reçu la réponse du gouvernement fédéral à cette recommandation.